

FFVV - championnats 2017



Version 17.02 du lundi 19 décembre 2016

Table des matières

1. PRÉAMBULE	2
2. CALENDRIER DES STAGES DU CSVVA 2017	3
3. COMPÉTITIONS	4
3.1. STAGES « DÉCOUVERTE DE LA COMPÉTITION »	4
3.2. COMPÉTITIONS OFFICIELLES.....	5
4. ANNEXE 1 : AIDES FÉDÉRALES POUR LES LICENCIÉS DE MOINS DE 25 ANS.....	6
5. ANNEXE 3 : BULLETIN DE DEMANDE DE PARTICIPATION	7

1. PRÉAMBULE

Vous trouverez dans cette brochure la liste des principaux championnats proposés aux vélivoles en 2017

Cette brochure regroupe toutes les dates des différents championnats nationaux prévus. Il se peut que le concours que vous souhaitiez participer n'apparaisse pas. Dans ce cas, vous remplissez le bulletin de demande de participation

Nous devons connaître rapidement vos candidatures pour les championnats.

Les conditions de prêt et les attributions des planeurs seront validés par le CSVVA au plus tard en février.

Nous vous demandons de renvoyer avant fin janvier vos desiderata.

Nous serons heureux de répondre à vos questions, à vos demandes

Bons vols !

Stéphane Esnault
Chef pilote du CSVVA

Retrouvez toute l'information vélivoile du CSVVA sur :

planeur-challes.fr

facebook.com/PlaneurChalles

2. CALENDRIER DES STAGES DU CSVVA 2017



Stage	Dates	Lieu
Championnat de France standard + 15m + biplace 20m	30/04/17 au 06/05/17	Fontenay-le-Comte
Championnat Régional Auvergne-Rhônealpin	Week-end ascension + pentecôte	En attente d'informations
National Air	début juin (en attente des dates définitives)	Romorantin (41)
Championnat de France 18m + libre	03/06/17 au 10/06/17	Auch
Championnat de France Classe Club	08/07/17 au 15/07/17	Issoudun
Coupe de France des Féminines	29/07/17 au 05/08/17	Buno-Bonnevaux
Championnat Interrégional Jeunes alpes	A définir	A définir
Championnat de France Junior	19/08/17 au 26/08/17	Châlons-en-Champagne
Rencontre ASK 13	dernière semaine complète d'août	St-Crépin

3. COMPÉTITIONS

3.1. Stages « Découverte de la compétition »

Objectifs :

- Voler en biplace en circuit durant une compétition.
- S'initier à la compétition en découvrant l'atmosphère d'un championnat et la technique adaptée.

Durée :

- La durée de la compétition

Programme :

- **Au sol** : assister au briefing journalier, commenté par votre instructeur
- **En vol** : vous volerez en biplace
-

Conditions de participation :

- Etre membre du CSVVA
- Etre autorisé au vol campagne

Planeurs utilisés :

- Planeur biplace ASH 25 (National Air)
- Janus (régional)
- ASK13 (St Crépin)

Dates et lieux : en attente d'informations

Championnats	Dates	Lieu
Championnat Régional Auvergne-Rhônealpin	Week-end ascension + pentecôte	En attente d'informations
National Air	début juin (en attente des dates définitives)	Romorantin (41)
Rencontre ASK 13	dernière semaine complète d'août	St-Crépin

Tarifs :

- Tarifs CSVVA pour les heures de vol
- En attente des tarifs mode de lancement, logement

Pour les moins de 25 ans, la FFVV attribue 200 Euros pour la première participation à un championnat officiel (Inter-régional jeune, régional ou national). Voir conditions et autres aides fédérales page 10.

3.2. Compétitions officielles

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des championnats. Veuillez informer via le formulaire vos intentions de participation ainsi que le planeur souhaité.

Championnats	Dates	Lieu
Championnat Régional Senior Rhônalpin	Week-end ascension + pentecôte	En attente d'informations
Championnat de France standard + 15m + biplace 20m	30/04/17 au 06/05/17	Fontenay-le-Comte
Championnat de France 18m + libre	03/06/17 au 10/06/17	Auch
Championnat de France Classe Club	08/07/17 au 15/07/17	Issoudun
Coupe de France des Féminines	29/07/17 au 05/08/17	Buno-Bonnevaux
Championnat Interrégional Jeunes alpes	A définir	A définir
Championnat de France Junior	19/08/17 au 26/08/17	Châlons-en-Champagne



Pour toute information ou question, notre chef pilote est à votre écoute.

N'hésitez pas à manifester dès aujourd'hui votre intérêt pour ces rencontres et à nous contacter pour obtenir un planeur.

Pour les moins de 25 ans, la FFVV attribue 200 Euros pour la première participation à un championnat officiel (Inter-régional jeune, régional ou national). Voir conditions et autres aides fédérales page 10.

4. ANNEXE 1 : AIDES FÉDÉRALES POUR LES LICENCIÉS DE MOINS DE 25 ANS



REPERE : 5.1
EDITION : 2013
FFV N° : 13_253
DATE : 30 avril 2013

5.1. BOURSES DE VOL A VOILE

Nota préliminaire : Annule et remplace la précédente édition 2012.

GENERALITES

Pour financer la formation de jeunes à la pratique du vol à voile, des bourses par objectifs sont attribuées chaque année dans la mesure du montant des subventions reçues du Ministère des Transports et du Ministère Jeunesse et Sports.

Pour pouvoir prétendre aux bourses, il faut :

- être âgé de 14 ans et de moins de 25 ans au moment des vols,
- être ressortissant de l'Union Européenne, "zone euro",
- être membre d'une association agréée par les Ministères Jeunesse et Sports et Transports,
- fournir la copie de la carte d'identité ou la copie du livret de famille,
- faire une demande auprès de son club.

DISPOSITIF

Les aides aux jeunes seront attribuées de la façon suivante :

Attribution d'aides sur objectif.

Attribution d'une aide supplémentaire pour les titulaires du BIA.

FORMATION AU BPP :

	Titulaire du BIA	Non titulaire du BIA
▪ Au Lâché	150 €	150 €
▪ A l'homologation du BPP (Brevet Pilote Planeur)	300 €	200 €

AIDES PERFORMANCE :

- Premiers 1000 kms (cumulés) sur la campagne, comme commandant de bord (seul à bord), inscrits à la Netcoupe. 200 €
(1 seule bourse sera versée entre les 16 et 25 ans, le pilote ne devra pas avoir perçu des aides performance type 300 kms ou 500 kms, antérieurement).
- Participation à un **premier** championnat officiel (Inter-régional jeune, régional ou national). 200 €
(1 seule bourse sera versée entre les 16 et 25 ans, le pilote ne devra pas avoir perçu des aides "performance" pour la participation à un championnat dans les années antérieures).

AIDES PARTICULIÈRES :

- Afin de favoriser la pratique au profit des jeunes les plus méritants, dévoués ou défavorisés, 100 bourses d'un montant unitaire de 100 € seront attribuées en fin d'année.

La circulaire définissant les modalités et les justificatifs à fournir vous sera adressée par envoi groupé et restera disponible sur le site de la FFV, www.ffv.org.

La FFV

Fédération Française de Vol à Voile
29 rue de Sèvres
75006 Paris
Tél : 01 45 44 04 78 – Fax : 01 45 44 70 93
E-mail : info@ffv.org – Site : <http://www.ffv.org>

5. ANNEXE 3 : BULLETIN DE DEMANDE DE PARTICIPATION

Championnats 2017

Cochez le type de championnat désiré :

Compétitions : Découverte de la Compétition

Compétitions officielles

Nom de la compétition :

Période : du..... au sur l'aérodrome de

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax :

Email :

Planeur souhaité :

Fait à, le.....,

Signature

Formulaire à renvoyer à l'adresse suivante :

CSVVA
avenue de Chambéry
73190 Challes les Eaux
secretariat@planeur-challes.fr

Pour tout renseignement :

Stéphane Esnault
04 79 72 97 19
Email : chefpilote@planeur-challes.fr

Dans tous les cas, veuillez privilégier les emails aux courriers postaux.